

L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 189

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
Six mois......50
Trois mois......25
Les abonnements sont payables à l'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Envoyez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard
For the convenience of foreign advertisers, L'Impartial can be seen at rates obtained from the following agencies:

Montreal: E. Desbarats Advertising Agency.

A. McKim & Co. St. James Street.

Toronto: J. J. Gibbons, Confederation Life Building.

New York: Geo. P. Rowell & Co. 10 Spruce Street.

London, Eng.: E. & J. Hardy & Co., 30 Fleet St., E. C.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi fév. 11

Dans Queens-Ouest

MM. McLean et Haszard tiennent une série d'assemblées conjointes depuis quelques jours, dans les diverses parties du comté de Queen, en attendant le grand jour du 16 qui annoncera le triomphe de l'un ou de l'autre. Malgré la rigueur du climat, à chaque assemblée qui a lieu, les salles sont comblées. Les électeurs de l'un et de l'autre parti semblent prendre un vif intérêt à la lutte et aiment à obtenir toutes les informations possibles avant d'aller déposer leurs scrutins. L'ordre le plus parfait règne à toutes les assemblées, et les harangues des candidats et autres politiciens qui assistent pour donner un coup d'épaule à leur candidat favori, n'ont pas fait défaut jusqu'à présent.

La Politique au N-Ouest

Un correspondant du Nord-Ouest, qui nous écrit, fait ainsi allusion à la situation politique de ces régions lointaines:—

"Les conservateurs sont bien organisés pour les élections. Ils calculent de gagner au moins six sièges sur dix, peut-être sept. Dans les Territoires on est aussi assuré de six sièges. Tous les organisateurs sont d'accord que les conservateurs remporteront une victoire éclatante dans les Territoires du Nord-Ouest."

Candidats choisis

L'hon. H. A. McKeown, procureur général du Nouveau-Brunswick a été choisi par les libéraux de cette ville, candidat en remplacement de M. Blair, et les conservateurs ont choisi le Dr. J. W. Daniel pour lui faire la lutte. Cette élection aura lieu le même jour que celle de Queens-Ouest le 16 du courant.

L'Enseignement religieux

Le président Loubet reçoit de tous les hauts prélats de l'Eglise catholique de France des protestations contre le projet de M. Combes, actuellement devant la chambre, et interdisant l'enseignement à tous les membres des ordres religieux.

La campagne, commencée par les cardinaux Richard et Langénieux, s'étend de plus en plus; des religieux ont écrit dans des lettres qui ont été publiées, que leurs congrégations allaient se joindre au mouvement.

On déclare que M. Combes n'a nullement l'intention de retirer son projet.

Correspondance

M. le Rédacteur.

Je lisais dans L'Artisan du mois de janvier un article dû à la plume du président général, M. Alfred Lambert, dans lequel il montre le progrès que la société des Artisans Canadiens Français a faits pendant l'année 1903.

L'article en question contient d'excellents passages, entre autres:—

"Partout où se rencontrent des descendants de la vaillante France, la société est là qui prêche à tous l'attachement que nous ont légué nos pères; le respect de notre langue, l'amour de notre foi, l'attachement à nos traditions, le souvenir de notre passé."

"C'est donc parce qu'elle est une œuvre philanthropique; c'est donc parce qu'elle est une œuvre nationale, que nous devons aimer notre société."

Belles paroles qui peuvent réchauffer les cœurs les plus froids.

Lorsque la belle société des Artisans Canadiens Français a été introduite parmi nous dans cette province, les paroles dont se sert le président général aujourd'hui nous étaient adressées par lui-même ainsi que par son organisateur, M. N. Lachance. Nous avions confiance alors dans les paroles chaudes, patriotiques, philanthropiques et nationales de ces messieurs et nous nous sommes enrôlés sous la bannière de la belle société des Artisans Canadiens Français, afin, disions-nous, d'avoir une société française, une société de secours mutuels, dont les membres ne seraient que des Français et dont l'oeuvre serait philanthropique et fortifierait davantage les liens qui unissent les descendants des expatriés de 1755.

Tout cela était bien beau; mais vite nous avons compris que souvent les belles paroles de ceux qui veulent s'introduire parmi nous ne sont pas toujours sincères. Ce ne sont plus les nobles descendants de la vaillante France qui dirigent les Artisans chez nous. C'est notre faute, me direz-vous. Tout au contraire la faute est due à ceux qui dirigent les affaires, en permettant leur règlement, qui nous avait été donné comme chose sacrée, d'être faussé; en permettant à des personnes d'autres nationalités d'occuper des positions lucratives dans la société au détriment des Acadiens; enfin, en se rangeant du côté de l'injustice et donnant droit de cause à la fausseté, la calomnie et la haine. Ceux qui voulaient sauvegarder l'honneur et les traits distinctifs de la société; la maintenir essentiellement française; combattre l'élément destructeur contre lequel nous avons à lutter ici, sont régalez de villes épithètes et jugés par ceux qui dirigent la société, en haut lieu, comme n'ayant aucun droit de plainte et cela après avoir entendu les paroles patriotiques(?), philanthropiques(?) et nationales(?) de ceux qui ont introduit la société au milieu de nous.

Oui, la société des Artisans Canadiens Français est une belle société et pourrait faire beaucoup de bien parmi nos pauvres Acadiens qui, de jour en jour, ont à subir les injustices de ceux qui s'arrogent le droit d'anéantir tout ce qu'il y a de français dans notre province; mais le baiser de Judas a vite montré son empreinte dans toute sa laideur. Une société qui permet à un ou deux de ses officiers de combattre la justice en donnant droit de cause aux points qui tendent le plus directement à violer ses règlements, ne peut, selon moi, s'attirer beaucoup de respect de la part de nos nationaux. Vous remerciant, M. le Rédacteur pour l'espace dans votre estimable journal.

Je demeure votre etc.
Ile du P. E. ARTISAN
2 fév. 1904

Prière normande

Un Normand disait, pour prière, tous les soirs en se couchant: "Oh! mon Dieu, ne me donnez pas de biens, mais dites-moi seulement où il y en a, et je saurai bien en prendre."

Le Grand Tronc Pacifique

UNE ORIENTATION NOUVELLE

Les hommes d'affaires n'ont donc pas voulu se laisser tromper; ils ont refusé d'acheter des contrats que le gouvernement n'était pas réellement autorisé à leur vendre. C'est pourquoi nous n'avons pas eu les élections cet hiver.

Quoiqu'il en soit, nous sommes maintenant informés que le Grand Tronc Pacifique ne veut pas se charger de l'appendice invraisemblable que le gouvernement a ajouté à son projet de pénétration dans l'ouest. Il estime que l'exploitation d'un chemin de fer de Winnipeg à Moncton est commercialement impraticable. Cependant, on n'est pas bien sûr que le pays soit définitivement délivré de cette folle entreprise.

Les risques qu'une compagnie particulière ne veut pas assumer, le gouvernement semble tout disposé à en charger les contribuables du Canada. Cette perspective n'a rien d'encourageant pour l'avenir. En effet, si une compagnie sage-ment dirigée prévoit qu'il lui est impossible de rendre payante l'exploitation d'un chemin de fer construit aux frais du pays, comment le gouvernement lui-même pourrait-il y arriver? Pendant la discussion du contrat à la chambre, les orateurs ministériels se sont appliqués à démontrer qu'une compagnie est en état d'exploiter un chemin de fer à moins de frais que le pouvoir public. Si la politique nouvelle triomphe, ils auront du mal à expliquer leur changement d'attitude.

Au fait, les libéraux n'en seront pas à leur première contradiction. C'est précisément leur manque de suite dans les vues qui les rend absolument incapables à résoudre les grands problèmes qui intéressent l'avenir de notre pays.—Le Journal.

Il est aujourd'hui reconnu que le marché conclu avec la compagnie est nul et que le Parlement est libre de négocier sur de nouvelles bases.

Il serait intéressant de savoir pourquoi le gouvernement a fait dire dans les journaux à sa dévotion que l'affaire était toujours en marche, longtemps après que la réalisation en eût été rendue impossible.

On nous a-sure qu'alors les meneurs libéraux étaient en train de passer le chapeau aux entrepreneurs de contrats, dans le but de constituer un fond électoral. Seulement, les choses n'allaient pas très bien. Les entrepreneurs étaient bien disposés à acheter leurs contrats, quittes à se rembourser à même les bénéficiaires, qu'ils savent être toujours substantiels. Mais ils ont compris que le gouvernement essayait de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, et ils ont refusé de courir le risque de tout perdre, ce qui serait arrivé si le parti libéral avait été vaincu aux élections générales.

Temoignage d'estime bien mérité

LE REV. DR. DOYLE ET LES CHANTRES DE SA PAROISSE

Dimanche huit jours, les membres du chœur de l'église St. Joachim, Vernon River, ont présenté à leur vénérable curé, le Rev. Dr. Doyle, à l'occasion de son quarantième anniversaire de prêtrise, une adresse accompagnée d'un magnifique portemanteau, un témoignage de l'estime, du respect et de la reconnaissance qu'ils lui portent pour les services innombrables qu'il leur a rendus, temporellement et spirituellement, depuis qu'il est au milieu d'eux.

Le vénéré pasteur apprécia fort ce mouvement spontané de la part de ses bons paroissiens et en éprouva la plus douce émotion. Quoique pris à l'improviste, en termes émus, il répondit à l'adresse de la manière heureuse et impressionnante que l'on trouve toujours chez lui.

Ci-suit la traduction de sa réponse:—

MES CHERS AMIS:—Vous me ménagez une telle surprise, qu'à peine puis-je recueillir mes pensées pour vous remercier convenablement de cette marque de bonté et de bonne volonté de votre part. Certes, aucun cadeau n'était nécessaire pour me prouver votre bonté et votre respect; car vous en rendez témoignage chaque jour par votre bonne volonté d'assister aux offices de l'église chaque fois que vos services sont requis pour chanter les louanges de Dieu et de m'assister dans les diverses cérémonies que demande notre religion aux différentes saisons de l'année.

Aucune partie d'une congrégation ne mérite plus le respect et du

pasteur et du peuple que le chœur de l'église, parce qu'il remplit ici bas un devoir qui ressemble, de près, à celui qui, le jour et la nuit est exécuté par les chœurs des anges dont l'occupation, nous enseignent, est de chanter Saint, Saint, Saint, est le seigneur le Dieu des armées! Les cieux et la terre sont remplis de la grandeur et de l'éclat de votre gloire! C'est pourquoi, si, dans toutes les occasions, j'ai montré un intérêt tout particulier, pour le chœur, en les assistant dans l'accomplissement de leur tâche et en procurant le magnifique orgue que nous avons à présent, afin de rendre leur musique plus sublime, je n'ai fait que ce qui était mon devoir, comme pasteur de la paroisse St. Joachim.

J'espère que les sentiments réciproques d'estime et de confiance qui ont existé entre nous par le passé continueront à l'avenir, et quant à moi, je puis vous assurer qu'il en sera ainsi; j'aurai toujours le plus grand respect pour le chœur de St. Joachim, collectivement et individuellement.

Vous remerciant encore, mes chers amis, pour vous être souvenus de moi à l'occasion du quarantième anniversaire de mon ordination à la prêtrise et pour le magnifique cadeau que vous me présentez en commémoration de cet événement important: je prie Dieu qu'il vous bénisse et que, après avoir chanté ses louanges sur la terre vous puissiez les chanter dans le céleste séjour.

Ensuite le Rev. Dr. Doyle invita le chœur au presbytère, où fut servie une magnifique collation.

Revue pédagogique

Nous venons de recevoir le 1er numéro de The Educational Outlook and Literary Review; publié à Charlottetown, par M. A. Irwin, sous la direction de l'association des instituteurs anglais de l'Ile du Prince Edouard—The Teachers' Association of Prince Edouard Island.

Cette Revue, de 20 pages, présente une belle apparence et promet bien, si l'on en juge par les matières qu'elle contient dans son premier numéro.

Dans son prospectus, le Outlook se déclare l'avocat et le défenseur de l'instituteur et promet de se livrer d'une manière toute spéciale à l'avancement et à l'amélioration de l'état actuel des écoles dans cette province—un besoin qui se fait vivement sentir depuis longtemps.

Le rédacteur en chef est M. G. J. McCormac qui s'est associé plusieurs des instituteurs les plus en vue de la province comme assistants.

Succès et longue vie à la nouvelle entreprise.

Politique fédérale

On a cru, pendant assez longtemps, que le parlement fédéral serait dissous et que les élections générales auraient lieu en janvier ou en février. C'était là l'opinion et des conservateurs et des libéraux.

De part et d'autre, on se préparait à la lutte. Voilà maintenant qu'on annonce la réunion du parlement pour le 10 mars. Qu'est-il survenu pour empêcher l'appel au peuple et rendre nécessaire la convocation des Chambres? Ceci, tout simplement. La fameuse loi du Grand-Tronc-Pacifique, votée à la dernière session, après un débat qui a duré des semaines et des mois, est une loi qui ne peut pas fonctionner. Il va falloir la reprendre, pour la rendre acceptable au Grand-Tronc. Tant que cette puissante compagnie ne sera pas satisfaite, impossible de songer aux élections; car c'est elle qui doit fournir au parti ministériel le nerf de la guerre. C'est pourquoi nous avons une session, au lieu des élections. La Vérité.

On a cru, pendant assez longtemps, que le parlement fédéral serait dissous et que les élections générales auraient lieu en janvier ou en février. C'était là l'opinion et des conservateurs et des libéraux.

De part et d'autre, on se préparait à la lutte. Voilà maintenant qu'on annonce la réunion du parlement pour le 10 mars. Qu'est-il survenu pour empêcher l'appel au peuple et rendre nécessaire la convocation des Chambres? Ceci, tout simplement. La fameuse loi du Grand-Tronc-Pacifique, votée à la dernière session, après un débat qui a duré des semaines et des mois, est une loi qui ne peut pas fonctionner. Il va falloir la reprendre, pour la rendre acceptable au Grand-Tronc. Tant que cette puissante compagnie ne sera pas satisfaite, impossible de songer aux élections; car c'est elle qui doit fournir au parti ministériel le nerf de la guerre. C'est pourquoi nous avons une session, au lieu des élections. La Vérité.

Mort de Mgr Gravel

Nicolet vient de faire une grande perte dans la personne de son premier pasteur.

Sa Grandeur Monseigneur Gravel, dont on attendait la mort d'un instant à l'autre depuis quelques jours, est décédé jeudi le 28 janvier vers huit heures et demie.

Monseigneur Elphège Gravel est né à Saint-Antoine sur Richelieu, du mariage de Nicolas Gravel et de Julie Boiteau, le 12 octobre 1838.

Il a reçu son éducation aux collèges de St-Hyacinthe et de Montréal et au collège de Sainte-Croix à Worcester, Mass. Il a étudié la théologie au Grand Séminaire de Montréal. Après avoir été professeur deux ans au collège de Ste-Marie de Monnoir, il a suivi un cours à l'école militaire et a aussi étudié le droit à l'université Laval.

Il est ensuite retourné au collège de Ste-Marie de Monnoir, où il a professé durant cinq ans.

Ordonné prêtre le 11 septembre 1870, il a été vicaire à Sorel de 1871 à 1873; vicaire à la cathédrale de St-Hyacinthe de 1873 à 1874; curé de Bedford de 1874 à 1880; curé de la cathédrale de St-Hyacinthe de 1880 à 1885 et a été nommé chanoine de la cathédrale en 1880.

En 1885 il a fait un voyage en Terre-Sainte et, le 10 juillet de la même année il a été nommé évêque du nouveau diocèse de Nicolet.

Sa consécration a eu lieu à Rome le 2 août 1885 et son intronisation s'est faite le 25 du même mois.

Il a fondé dans son diocèse une académie commerciale et un hôpital. En 1885 l'université Laval lui a conféré le degré de D. C. L.

Le Parlement Anglais

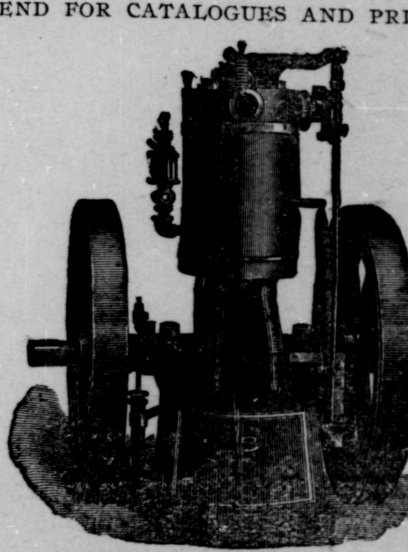
Londres.—Le roi a présidé à l'ouverture de la session de la Chambre des Communes. Elle promet être l'une des plus intéressantes dans les annales du Parlement Anglais. Toutes les nations de l'univers seront concernées dans ce qui s'y passera, et des résultats dépend la politique future de l'Empire Britannique.

Annual Meeting.

The Annual Meeting of the Tignish and Palmer Road Dairying Assn. will take place, at Tignish, on TUESDAY MARCH the 10th. at 2 o'clock p. m.

F. J. Buote, Sec'y.

THE FAIRBANKS
Gas and Gasoline Engines
FOR ALL POWER PURPOSES
BUILT IN ALL SIZES
These Engines are the Cleanest, Most Convenient and Most Economical Form of Power.
SEND FOR CATALOGUES AND PRICES.



Vertical Gas or Gasoline Engine, 1, 2 & 4 Horse-Power
Fairbanks Standard Scales
Valves, Pipe & Fittings,
Mill Supplies, Machine Tools.
THE FAIRBANKS COMPANY
747 & 749 Craig St., Montréal.

Abonnez-vous à l'Impartial